

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'AMICALE DES AGENTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 23 MARS 2023**

La séance est ouverte à : 18 h 30

Nombre d'adhérents 2022 à jour de leur cotisation : 589

Participants :

Les membres du Bureau :

- Philippe TRAN, Président
- Bruno SERVENTI, Vice-président
- Myriam LABOUYRIE, Trésorière
- Jérôme MILLET, Trésorier adjoint
- Mireille GRAS, Secrétaire
- Nadia STIEVET, Secrétaire adjointe

Les administrateurs et les adhérents :

- | | |
|---------------------------|------------------------|
| ▪ Maria AMPUERO | Eliane GOUTOULY |
| ▪ Colette ASTREGO-ALIX | Nathalie JEGOU-AVIGNON |
| ▪ Maïté AUBRY | Sylviane JESSE |
| ▪ Claude BACHERE | Marie-Andrée LACAZE |
| ▪ Brigitte BASCOULERGUE | Pascale LAPORTE-GIRAUD |
| ▪ Katia BERJOU | Marie-Hélène LE SAUX |
| ▪ Aude BONNOT | Jean-François MAGOULES |
| ▪ Martine CAHUZAC | Jany MARTY |
| ▪ Florence CALABET | Jean-Jacques MIRANDE |
| ▪ Marie-Claire COLLIN | Benoît OLIVIE |
| ▪ Murielle COMBROUZE | Stéphanie PECAL |
| ▪ Jérôme CRAYSSAC | Vincent PERRIER |
| ▪ Danielle D'AMBROSO | Martine PERROT |
| ▪ Gérard DAULHAC | Marie-Rose PETIT |
| ▪ Sylvie DAYGUES | Viviane POUSSOU-NAIMON |
| ▪ Claudine DINIS | Monique QUARIN |
| ▪ Claude DUBOR | Christiane TESQUET |
| ▪ Michèle DUCOS | Maryse TOGNET |
| ▪ Jean-François DURON | Marie-France TOUDIC |
| ▪ Lise DURON | Michèle VIDAILLET |
| ▪ Odile FAUVET | Frédéric VINCENT |
| ▪ Annie FOURESTIE | |
| ▪ Jean-François FOURGEAUD | |
| ▪ Sébastien GARCIA | |
| ▪ Anaïs GASTON | |
| ▪ Guy GASTON | |
| ▪ Nadine GREGOIRE | |

Pouvoirs :

Rappel : conformément à l'article 18 des statuts, les membres de l'Amicale ne peuvent disposer de plus de 3 pouvoirs. Les pouvoirs sont donc répartis de la façon suivante :

- Philippe TRAN : dispose des pouvoirs donnés par Alice GIZARD, Christine CABOS, Marie-Claude DUPENLOUP
- Bruno SERVENTI : par Jean-Paul PRADINES, Noëlle BONNAL, Clémentine FACCI
- Mireille GRAS : par Myriam LOPEZ-GALI, Nadia GISOTTI, Cécile SEGHAIRIA
- Nadia STIEVET : par Myriam GARBINO, Mylène CASTEX, Christelle GIOVANNONI
- Myriam LABOUYRIE : par Danièle LACAZE, Mary-Laure BAUDET, Renaud MUCHUIT
- Jérôme MILLET : par Laurence DAYRE-PASSICOUSSET, Céline BATLLO, Sandrine TURCHET
- Brigitte BASCOULERGUE : par Xavier BATALLER, Christina DIAZ, Karim OURABAH
- Frédéric VINCENT : par Christiane ARMANDIE, Daniel BORSATO, Véronique BEL
- Lise DURON : par Maryse CROSETTA, Sabine ESPINASSE, Béatrice BELOTTI-GANDELIN
- Aude BONNOT : par Viviane GARDEZ-GONZALEZ, Stéphanie PADRONI, Murielle COMBROUZE
- Anaïs GASTON : par Jacqueline RAFFANEL, Mélika FATMI, Aude ALTMAYER
- Claudine DINIS : par Françoise CAVALIER, Léandre MORALES-GRENIER, Nathalie CHIARADIA
- Benoît OLIVIE : par Chantal CASSAGNE, Françoise BOURJADE, Stéphanie HUTREL
- LE SAUX Marie-Hélène : par BOUTIRA Marie-France
- DUBOR Claude : par VEZZOLI Alain

Soit 53 adhérents présents physiquement et 40 pouvoirs.

NB : plus de 75 personnes, conjoints et accompagnants, ont ensuite pu bénéficier du spectacle de théâtre chanté et du repas.

Assistait également à l'assemblée générale :

- Monsieur Jean-Jacques MIRANDE, Conseiller départemental représentant de la Présidente du Conseil départemental

Ordre du jour :

- > - Rapport moral et financier 2022 ;
- > - Rapport d'activité 2022 ;
- > - Budget prévisionnel 2023 ;
- > - Projets prévisionnels 2023 ;
- > - Cotisation 2023 ;
- > - Renouvellement du conseil d'administration (renouvellement par moitié tous les ans : article 15 des statuts)

I - Mot du Président :

Présentation des membres du bureau et rappel que l'amicale est une association qui fonctionne grâce au bénévolat du bureau et du Conseil d'administration.

Remerciement à Monsieur MIRANDE, qui représente Madame la Présidente, pour sa présence.

Le Président souligne qu'il est très bien entouré par le bureau et le conseil d'administration et il remercie les permanenciers sur site et ceux qui tiennent des permanences décentralisées dans les centres médico-sociaux de Tonneins, Nérac et Marmande récemment et à la médiathèque départementale sans oublier le

soutien et l'aide très précieuse que nous apporte Anaïs qui, derrière son écran, vous répond aussi rapidement que possible.

Remerciements à la Présidente du Conseil départemental pour son soutien au fonctionnement et à la vie de l'amicale (aide financière et aide matérielle).

II - Mot du Conseiller départemental

Monsieur MIRANDE adresse le salut amical de la présidente et l'assurance de son soutien et remercie également le président pour son accueil.

Il se dit content de pouvoir se retrouver et d'être à nouveau ensemble pour cette assemblée générale.

Il indique qu'il a deux casquettes lors de cette assemblée générale : 1 en qualité d'ancien agent et 1 en qualité de conseiller départemental.

A ce titre, il indique que la Présidente et les conseillers départementaux sont très attentifs à l'amicale qui représente un lien social, notamment pour les agents retraités.

Il souligne l'investissement des bénévoles qui est une lourde tâche pour eux puisqu'ils le font sur leur temps personnel.

Il indique également accompagner et soutenir la demande concernant l'augmentation de la demande de subvention de l'amicale lors de la prochaine commission permanente.

III - Vote des points de l'ordre du jour

➤ 1 - Rapport moral et d'activités 2022 présenté par le Président

589 adhérents en 2022, soit une hausse de 62% d'amicalistes par rapport à 2021, répartis de la façon suivante :

- 499 actif (84%) soit plus d'1/3 de l'effectif du Conseil départemental ;
- 90 retraités (16%).

Ces chiffres nous placent parmi les associations les plus importantes du département.

Le rapport moral et d'activité 2022 complet est joint en annexe de ce compte-rendu.

Le rapport moral et d'activités 2022 est voté à l'unanimité

➤ 2 - Bilan financier 2022 présenté par la Trésorière

Le rapport financier a été présenté par Myriam LABOUYRIE, trésorière de l'amicale,

Le détail de ce bilan financier est retracé dans le rapport d'activités et financier joint au présent compte-rendu.

Le bilan financier 2022 est voté à l'unanimité

- 3 - Budget prévisionnel 2023 présenté par la Trésorière

Le budget prévisionnel 2023 est voté à l'unanimité

- 4 - Projets 2023

Programme prévisionnel indiqué dans le rapport d'activités joint au présent compte-rendu.

- 5 - Cotation 2023

Il est proposé d'augmenter le montant de la cotation de 2 € en 2023, pour la porter à 20 €.

La cotation 2023 est votée à l'unanimité

- 6 - Renouvellement du conseil d'administration

Il convient de renouveler 50 % du conseil d'administration tous les ans.

Le bureau, élu pour 2 ans, a été renouvelé dans sa totalité en 2022 conformément aux statuts. Il n'est donc pas renouvelable cette année.

Il est décidé d'un vote à main levée pour les membres du conseil d'administration (qui selon l'article 12 des statuts, peut accueillir de 10 membres minimum à 20 membres maximum).

Vote à l'unanimité pour le renouvellement des sortants (sauf Nathalie CHIARADIA qui n'a pas souhaité être renouvelée) **et l'entrée au conseil d'administration des nouveaux candidats au nombre de 6.**

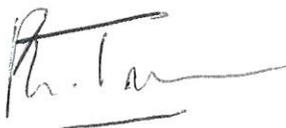
La liste des membres du nouveau Conseil d'administration, composé de 17 administrateurs, est jointe en annexe.

Le Président précise qu'il va réunir prochainement le Conseil d'administration.

==*==*==

L'ordre du jour étant épuisé et les amicalistes n'ayant pas de questions, la séance est clôturée à 19 h 45. Elle est suivie, dans la salle de réunion d'un apéritif, puis d'un spectacle et enfin d'un repas dans la salle de restaurant auxquels participent également des conjoints et accompagnateurs d'amicalistes.

Le Président,



Philippe TRAN

La Secrétaire,



Mireille GRAS